

Économies pour les conseils scolaires de l'Ontario

La grande nouvelle du dernier trimestre de 2019 est la décision concernant les tarifs de Toronto Hydro, qui devrait faire économiser plus de 2,5 millions de dollars (M\$) aux écoles de 2020 à 2024.

Nous avons aussi obtenu des résultats dans d'autres dossiers, mais ils se chiffrent à seulement 100 000 \$.

Le total des économies réalisées au dernier trimestre s'élève donc à 2,6 M\$.

La Commission de l'énergie devrait rendre des décisions en 2020 sur trois demandes dont elle a terminé l'examen et qui concernent les tarifs de distribution d'Alectra Utilities pour 2020, les tarifs de transport de Hydro One ainsi que les acquisitions par Hydro One d'Orillia Power et de Peterborough Distribution. La Cour divisionnaire de l'Ontario devrait faire de même concernant l'appel de Hydro One relatif à l'inclusion d'impôts fictifs dans ses tarifs. Hydro Ottawa, Kingston Hydro et Oshawa Power comptent parmi les grands distributeurs d'électricité qui devraient présenter les demandes concernant leurs tarifs pour 2021 au début de 2020.

AFFAIRES COURANTES – GAZ NATUREL

Enbridge Gas – Tarifs de distribution – 2020.

Enbridge a présenté une demande concernant ses tarifs pour 2020, qui inclut encore une fois des fonds supplémentaires pour des projets d'immobilisations. Nous nous opposons à cette hausse, comme nous l'avons fait dans le passé pour des demandes semblables. La Commission de l'énergie devrait rendre sa décision en juin 2020.

Enbridge Gas – Programmes de conservation.

Enbridge a demandé à prolonger ses programmes de conservation actuels jusqu'à la fin de 2021, pendant que la Commission de l'énergie effectuera un examen détaillé des programmes de conservation du gaz naturel et de leur financement. L'entreprise propose un budget de 132 M\$ (sans compter les incitations). Pour les écoles, cela représente un coût de 2,2 M\$ en 2021, soit le même montant qu'actuellement. Certains intervenants demandent que ce budget soit augmenté, tandis que d'autres réclament des réductions des dépenses.

En général, nous appuyons la prolongation des programmes, mais nous tenons à ce que les conditions qui la régissent ne procurent aucun avantage additionnel à Enbridge, à moins que ses clients ne profitent eux aussi de nouveaux avantages.

Entre-temps, l'examen global des programmes de conservation du gaz naturel débutera vraiment par une réunion de tous les intervenants qui aura lieu en janvier 2020. L'examen devrait prendre au moins six mois et pourrait entraîner d'importants changements dans le coût et la nature des programmes de conservation d'Enbridge.

Municipalités du Nord. Cinq municipalités du Nord – Marathon, Schreiber, Terrace Bay, Wawa et Manitouwadge – comptent créer leur propre entreprise de distribution, qui serait alimentée par du gaz naturel liquéfié transporté par camion à partir d'une nouvelle installation aménagée sur le gazoduc de TransCanada PipeLines. Les deux projets bénéficieraient d'importantes subventions du gouvernement provincial.

Nous sommes intervenus en faveur de ce projet innovateur, tout en exprimant de sérieuses préoccupations quant à certains détails du contrat d'approvisionnement en gaz. Si le projet est approuvé et amélioré pour tenir compte de nos préoccupations, il pourrait servir de modèle pour d'autres communautés du Nord, éloignées et autochtones.

EPCOR Southern Bruce – Tarifs de distribution.

EPCOR, une entreprise de distribution d'électricité et d'eau à Edmonton et ailleurs en Amérique du Nord, a demandé et finalement

obtenu l'autorisation d'établir un réseau de distribution de gaz naturel dans la région de Kincardine (aussi appelée Southern Bruce), jusque-là sans accès au gaz. Nous avons pris une part active à l'examen de sa demande initiale, dans laquelle EPCOR fixait ses tarifs pour 10 ans.

La demande dont il est question ici est celle visant les tarifs pour la première année d'exploitation du réseau. La Commission de l'énergie l'a approuvée sans la modifier vraiment, étant donné que la demande initiale d'EPCOR incluait une structure tarifaire.

Dans cette demande annuelle, EPCOR proposait deux suppléments tarifaires pour couvrir la hausse de ses coûts liés à la réglementation et pour financer de nouveaux projets d'immobilisations. Avec d'autres intervenants, nous nous sommes opposés à cette proposition, et la Commission de l'énergie nous a donné raison. Cette décision donnera sans doute lieu à des économies, mais il est impossible d'en évaluer le montant.

AFFAIRES COURANTES - ÉLECTRICITÉ

Toronto Hydro - Tarifs de distribution -

2020-2024. Toronto Hydro demandait l'approbation de hausses de tarifs s'élevant en moyenne à plus de 4 % pour chacune des cinq prochaines années, ce qui aurait fait monter la facture des écoles de 5,7 M\$.

Nous avons axé notre stratégie essentiellement sur le programme d'immobilisations très ambitieux de Toronto Hydro, tout en rappelant que l'entreprise demande depuis des années des hausses de tarifs supérieures à l'inflation. Nous avons aussi reproché à Toronto Hydro son piètre rapport coût-efficacité si on la compare aux autres distributeurs d'électricité de l'Ontario.

La Commission de l'énergie a réduit le programme d'immobilisations exorbitant de l'entreprise de seulement 114 M\$, soit bien moins que nous l'aurions souhaité. Par ailleurs, elle a apporté d'autres modifications à la demande de Toronto Hydro, surtout en ce qui concerne la mesure de son rendement. Cela a entraîné une baisse substantielle des revenus de l'entreprise, qui s'établit en moyenne à 3,7 % sur cinq ans.

De plus, nous avons réussi à faire supprimer des frais de 2 000 \$ ou plus pour l'accès aux salles de transformateurs, que Toronto Hydro comptait imposer aux écoles et aux autres clients ayant de telles salles dans leurs installations. Ces frais sont maintenant interdits pour les cinq prochaines années. De nombreuses écoles de Toronto sont dotées de salles de transformateurs.

Le résultat de tous ces changements ne sera pas connu de manière certaine avant février 2020, lorsque prendra fin le processus technique d'établissement des tarifs – qui pourrait prêter à controverse. Nous estimons que les écoles pourraient économiser **au moins 2,5 M\$** à la suite de cette décision.

Hydro One - Acquisitions. En décembre, la Commission de l'énergie a tenu – ce qu'elle fait rarement – une seule audience sur les demandes de Hydro One visant les acquisitions d'Orillia Power et de Peterborough Distribution. Nous nous opposons depuis longtemps à de telles acquisitions par Hydro One, car les clients finissent toujours par subir d'importantes hausses de tarifs. Cette fois-ci, nous avons obtenu l'appui d'autres groupes de clients, de sorte que les propositions ont fait face à une vive opposition. La plupart des groupes de clients reconnaissent maintenant avec nous que Hydro One ne sert **jamais** ses clients à un coût inférieur à celui d'un autre distributeur d'électricité, quel qu'il soit.

Les intervenants ont présenté leurs arguments à la fin de décembre, et la Commission de l'énergie devrait rendre sa décision en février ou mars 2020.

Hydro One - Tarifs de transport -2020-2022.

Hydro One propose pour les trois prochaines années des hausses de ses tarifs de transport qui coûteraient 7 M\$ aux écoles. Les budgets de Hydro One ont été examinés en détail au cours de longues audiences tenues en novembre, et les intervenants ont présenté leurs arguments en décembre.

Après des années de combats, les groupes de clients, sous notre direction, sont parvenus à obliger Hydro One à limiter ses coûts de fonctionnement (du moins, pour le moment). Dans le cas de cette demande, notre but est de limiter les hausses importantes de ses dépenses

en immobilisations. La Commission de l'énergie devrait rendre sa décision avant mars 2020.

Alectra Utilities – Tarifs de distribution – 2020.

La demande présentée par Alectra pour 2020 a été examinée en trois étapes. La première portait sur les aspects techniques, et nous sommes alors parvenus à obtenir de petits changements. La deuxième étape, dont nous avons parlé dans notre rapport précédent, portait sur une modification comptable qui aurait permis à Alectra de faire payer les mêmes coûts deux fois à ses clients. Bien que nous ayons obtenu gain de cause, Alectra se bat toujours sur des détails, et la Commission de l'énergie devrait rendre une décision finale en février 2020.

La troisième étape porte sur le programme d'immobilisations de l'entreprise. Réagissant aux gains que nous avons obtenus pendant l'examen de ses demandes pour 2018 et 2019, Alectra demande maintenant d'être assujettie à une nouvelle règle, conçue uniquement pour elle, qui lui permettrait d'incorporer dans ses tarifs la plupart des coûts de son programme d'immobilisations. Nous avons décrit cette proposition comme ce qu'elle est, soit un véritable scandale, mais il faudra que la Commission de l'énergie rende sa décision pour clore vraiment le débat – ce qu'elle devrait aussi faire en février 2020.

Demandes de réexamen. Au cours du trimestre, trois entreprises de services publics ont demandé le réexamen de décisions de la Commission de l'énergie qui ne leur étaient pas favorables. (Il s'agit essentiellement d'un appel à l'interne.) Nous avons dirigé les groupes de clients qui se sont opposés à ces appels. Dans tous les cas, nous avons réussi à empêcher les entreprises d'obtenir plus d'argent.

La plus importante de ces demandes était celle de Hydro One, qui voulait inclure dans ses tarifs des charges de retraite à payer totalisant plus de 100 M\$, ce qui aurait coûté 2,2 M\$ aux écoles. Nous avons eu gain de cause lors de l'examen de la demande initiale, et la Commission de l'énergie a encore une fois retenu notre avis et décidé que Hydro One ne doit pas faire payer ces charges par ses clients. Comme nous avons déjà comptabilisé des économies à la suite de la décision initiale, nous ne pouvons pas le faire à nouveau.

Autres demandes. Plusieurs petites demandes d'une portée limitée ont fait l'objet de règlements ou de décisions au cours du trimestre, mais les économies obtenues se chiffrent à **seulement 100 000 \$**.

AUTRES QUESTIONS

Restructuration de la Commission de l'énergie.

Il n'y a rien de nouveau à signaler concernant cette restructuration, qui a été annoncée en juin dernier. Nous attendons toujours une annonce qui devrait venir « d'un jour à l'autre ».

Jay Shepherd

Mark Rubinstein

Avocats de la Coalition de l'énergie des écoles

Vous avez des questions?

Communiquez avec l'une des personnes suivantes :

Wayne McNally (wmcnally@opsba.org)

Jay Shepherd (jay@shepherdubenstein.com)

Mark Rubinstein (mark@shepherdubenstein.com)

En guise de conclusion,

La CSEO est représentée par Jay Shepherd, qui est régulièrement en consultation avec moi-même et Wayne McNally, qui est conseiller auprès du conseil d'administration de la CSEO. Il est essentiel de signaler que la Coalition de l'énergie des écoles, au nom de la CSEO, est un intervenant respecté auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario.

Notre travail permet à tous les conseils scolaires de l'Ontario de réaliser d'importantes économies au chapitre des coûts de l'énergie, et il vous aide donc à établir vos budgets.

Le directeur général,



Ted Doherty

Bureau de Toronto : 416.340.2540

Cellulaire : 519.955.2261

Courriel : tdoherty@oesc-cseo.org